

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'écologie,
du développement durable
et de l'énergie

Arrêté du

pris pour l'application de l'article R. 427-6 du code de l'environnement
et fixant la liste, les périodes et les modalités de destruction des espèces d'animaux
classées nuisibles jusqu'au 30 juin 2015

NOR :

La ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie ,

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L. 120-1, L. 425-2, R. 427-6, R. 427-8, R. 427-13 à R. 427-18 et R. 427-25 ;

Vu l'arrêté du 10 août 2004 fixant les conditions d'autorisation de détention d'animaux de certaines espèces non domestiques dans les établissements d'élevage, de vente, de location, de transit ou de présentation au public d'animaux d'espèces non domestiques ;

Vu l'arrêté du 10 août 2004 fixant les règles générales de fonctionnement des installations d'élevage d'agrément d'animaux d'espèces non domestiques ;

Vu les propositions des préfets ;

Vu l'avis du Conseil national de la chasse et de la faune sauvage en date du 29 avril 2011 et du 28 juin 2012,

Arrête :

Article 1^{er}

La liste des espèces d'animaux classées nuisibles et les territoires concernés sont fixés, pour chaque département, en annexe du présent arrêté.

Article 2

Les conditions de destruction des espèces d'animaux classés nuisibles sont les suivantes :

1° La belette (*Mustela nivalis*), la fouine (*Martes foina*), la martre (*Martes martes*) et le putois (*Mustela putorius*) peuvent être piégés toute l'année, uniquement à moins de 250 mètres d'un bâtiment ou d'un élevage particulier ou professionnel ou sur des terrains consacrés à l'élevage avicole, ou apicole dans le cas de la martre. Ils peuvent être également piégés sur les territoires désignés dans le schéma départemental de gestion cynégétique où sont conduites des actions visant à la conservation et à la restauration des populations de faune sauvage et nécessitant la régulation des prédateurs.

Ils peuvent être détruits à tir sur autorisation individuelle délivrée par le préfet dès lors que l'un au moins des intérêts mentionnés à l'article R.427-6 du code de l'environnement est menacé entre la date de clôture générale et le 31 mars au plus tard et, pour la martre et le putois, dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante.

2° Le renard (*Vulpes vulpes*) peut toute l'année, être :

- piégé en tout lieu,
- enfumé à l'aide de produits non toxiques,
- déterré avec ou sans chien.

Il peut être détruit à tir sur autorisation individuelle délivrée par le préfet entre la date de clôture générale et le 31 mars au plus tard et au delà du 31 mars sur des terrains consacrés à l'élevage avicole.

3° Le corbeau freux (*Corvus frugilegus*) et la corneille noire (*Corvus corone corone*) peuvent être détruits à tir entre la date de clôture générale de la chasse et le 31 mars au plus tard. La période de destruction à tir peut être prolongée jusqu'au 10 juin lorsque l'un au moins des intérêts mentionnés à l'article R.427-6 du code de l'environnement est menacé entre le 31 mars et le 10 juin et jusqu'au 31 juillet pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, sur autorisation individuelle délivrée par le préfet et dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante.

Le tir du corbeau freux peut s'effectuer, sans être accompagné de chien, dans l'enceinte de la corbeautière ou à poste fixe matérialisé de main d'homme en dehors de la corbeautière. Le tir dans les nids est interdit.

Le corbeau freux et la corneille noire peuvent également être piégés toute l'année et en tout lieu. Dans les cages à corvidés, l'utilisation d'appâts carnés est interdite sauf en quantité mesurée et uniquement pour la nourriture des appelants.

4° La pie bavarde (*Pica pica*) peut être détruite à tir sur autorisation individuelle délivrée par le préfet entre la date de clôture générale de la chasse et le 31 mars au plus tard. La période de destruction à tir peut être prolongée jusqu'au 10 juin lorsque l'un au moins des intérêts mentionnés à l'article R.427-6 du code de l'environnement est menacé entre le 31 mars et le 10 juin et jusqu'au 31 juillet pour prévenir des dommages importants aux activités agricoles, sur autorisation individuelle et dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante.

Le tir s'effectue à poste fixe matérialisé de main d'homme, sans être accompagné de chien, dans les cultures maraîchères, les vergers et sur les territoires où, en application du schéma départemental de gestion cynégétique, des actions visant à la conservation et à la restauration des populations de faune sauvage et nécessitant la régulation des prédateurs sont mises en œuvre. Le tir dans les nids est interdit.

La pie bavarde peut également être piégée toute l'année dans les zones définies à l'alinéa précédent.

5° Le geai des chênes (*Garrulus glandarius*) peut être détruit à tir entre la date de clôture générale de la chasse et le 31 mars au plus tard, sur autorisation individuelle délivrée par le préfet et dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante et que l'un au moins des intérêts mentionnés à l'article R.427-6 du code de l'environnement est menacé.

Le tir s'effectue à poste fixe matérialisé de main d'homme, sans être accompagné de chien. Le tir dans les nids est interdit.

Le geai des chênes peut également être piégé du 31 mars au 30 juin dans les vergers et du 15 août à l'ouverture générale dans les vergers et les vignobles.

6° L'étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*) peut être détruit à tir entre la date de clôture générale de la chasse et le 31 mars au plus tard. La période de destruction à tir peut être prolongée jusqu'à la date d'ouverture générale de la chasse, sur autorisation individuelle délivrée par le préfet et dès lors qu'il n'existe aucune autre solution satisfaisante et que l'un au moins des intérêts mentionnés à l'article R.427-6 du code de l'environnement est menacé.

Le tir s'effectue à poste fixe matérialisé de main d'homme, sans être accompagné de chien, dans les cultures maraîchères et les vergers et à moins de 250 mètres autour des installations de stockage de l'ensilage. Le tir dans les nids est interdit.

L'étourneau sansonnet peut être piégé toute l'année et en tout lieu.

7° La destruction des animaux classés nuisibles peut être faite à l'aide de rapaces utilisés pour la chasse au vol sous réserve du respect des dispositions de l'article R.427-25 du code de l'environnement et des arrêtés du 10 août 2004 susvisés.

Article 3

Le préfet peut, par arrêté, prévoir des modalités de destruction plus contraignantes que celles définies à l'article 2, compte-tenu des particularités de la situation locale. Ces adaptations peuvent porter sur :

- les méthodes de destruction autorisées,
- les périodes de destructions autorisées,
- les périmètres dans lesquels les destructions sont autorisées.

Article 4

En cas de capture accidentelle d'animaux n'appartenant pas à une espèce classée nuisible, ces animaux sont immédiatement relâchés.

Article 5

La directrice de l'eau et de la biodiversité est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le

Pour la ministre et par délégation,
La directrice de l'eau et de la biodiversité,

O. Gauthier

ANNEXE

Département de l'AIN (01)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Étourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de l'AISNE (02)

Fouine : Ensemble du département

Martre : communes : Abbécourt, Acy, Aizelles, Aizy-Jouy, Allemant, Ambleny, Ambrief, Amigny-Rouy, Ancienville, Anizy-le-Château, Any-Martin-Rieux, Arcy-Ste-Restitue, Armentières-Sur-Ourcq, Arrancy, Artonges, Attilly, Aubenton, Aubigny-en-Laonnois, Audignicourt, Augy, Autreville, Bagneux, Barisis, Barzy-sur-Marne, Bassoles-Aulers, Baulne-en-Brie, Bazoches-sur-Vesles, Beaumé, Beaumont-en-Beine, Beurieux, Becquigny, Belleau, Belleu, Berny-Rivière, Berrieux, Berzy-le-Sec, Besmont, Béthancourt-en-Vaux, Beugneux, Beuvardes, Bézu-le-Guéry, Bézu-St-Germain, Bichancourt, Bieuxy, Bièvres, Billy-sur-Aisne, Billy-Sur-Ourcq, Blérancourt, Bohain-en-Vermandois, Bois-les-Pargny, Bonneil, Bonnesvalyn, Bosmont-Sur-Serre, Bouconville-Vauclair, Boué, Bouffignereux, Bouresches, Bourg-et-Comin, Bourguignon-sous-Montbavin, Braine, Brancourt-en-Laonnois, Brasles, Braye-en-Laonnois, Braye-en-Thiérange, Braye-sous-Clamecy, Brécly, Brenelle, Breny, Brie, Brumetz, Bruyères-sur-Fère, Bruyères-et-Montbérault, Bruys, Bucilly, Bucy-le-Long, Bucy-les-Cerny, Buironfosse, Burelles, Bussiars, Buzancy, Caillouel-Crépigny, Camelin, Caulaincourt, Caumont, Celles-sur-Aisne, Cerny-en-Laonnois, Cerseuil, Cessières, Chacrise, Chaillevois, Chamouille, Champs, Chartèves, Chassemy, Charly-sur-Marne, Château-Thierry, Chaudardes, Chaudun, Chavignon, Chavigny, Chavonne, Chéret, Chermizy-Ailles, Chéry-Chartreuve, Chevreigny, Chézy-en-Orxois, Chigny, Chivres-en-Laonnois, Chivres-Val, Chivy-les-Etouvelles, Chouy, Cierges, Ciry-Salsogne, Clacy-et-Thierret, Clamecy, Coevres-et-Valsery, Coigny, Colligis-Crandelain, Commenchon, Concevreux, Condé-sur-Aisne, Connigis, Corbeny, Corcy, Coucy-le-Château-Auffrique Coucy-les-Eppes, Coucy-la-Ville, Coulonges-Cohan, Coupru, Courcelles-sur-Vesles, Courchamps, Courmelles, Courtemont-Vareennes, Courtrizy-et-Fussigny, Couvrelles, Couvron-et-Aumencourt, Coyolles, Cramaille, Craonne, Craonnelle, Crécy-au-Mont, Crépy, Crézancy, Crouettes-sur-Marne, Crouy, Cuffies, Cuiry-Housse, Cuiry-les-Chaudardes, Cuissy-et-Gény, Cuisy-en-Almont, Cutry, Cys-la-Commune, Dammard, Dampleux, Dercy, Dolignon, Dommiers, Domptin, Droizy, Englancourt, Epagny, Eparcy, Epaux-Bézu, Epieds, Eppes, Erloy, Essomes-sur-Marne, Etouvelles, Etrepilly, Faucoucourt, Faverolles, Fère-en-Tardenois, Festieux, Filain, Flavy-le-Martel, Fleury, Folembay, Fontenelle, Fontenoy, Fourdrain, Fresnes-en-Tardenois, Fresnes, Fressancourt, Frières-Failouel, Gandelu, Gernicourt, Gizy, Gland, Goudelancourt-les-Berrieux, Goussancourt, Grand-Rozoy, Grisolles, Grougis, Guny, Guivry, Guyencourt, Hannappes, Haramont, Hartennes-et-Taux, Hautevesnes, Hirson, Holnon, Jaulgonne, Jouaignes, Jumencourt, Jumigny, Juvigny, La Chapelle-Monthodon, La Croix-sur-Ourcq, La Ferté-Milon, Laffaux, Landricourt, La Neuville-en-Beine, Laniscourt, Lappion, Largny-sur-Automne, Latilly, Launoy, Laval-en-Laonnois, Laversine, La Ville-aux-Bois-le-Pontavert, Le Charmel, Le Nouvion-en-Thiérange, Le Plessier-Huleu, Leschelles, Lesges, Leuilly-sous-Coucy, Leury, Leuze, Lhuys, Licy-Clignon, Lierval, Liesse, Liez, Limé, Lizy, Logny-les-Aubenton, Longpont, Louatre, Loupeigne, Lucy-le-Bocage, Maast-et-Violaine, Macogny,

Manicamp, Marchais, Marest-Dampcourt, Mareuil-en-Dôle, Marfontaine, Margival, Marigny-en-Orxois, Marizy-Ste-Geneviève, Marizy-St-Mard, Martigny, Martigny-Courpierre, Mauregny-en-Haye, Mennessis, Mennevret, Mercin-et-Vaux, Merlieux-et-Fouquerolles, Meurival, Missy-aux-Bois, Missy-les-Pierrepont, Missy-sur-Aisne, Molinchart, Monampeuil, Monceau-les-Leups, Mondrepuis, Monnes, Mons-en-Laonnois, Montaigu, Montbavin, Montchalons, Montfaucon, Montgobert, Montgru-St-Hilaire, Monthenault, Monthiers, Monthurel, Montigny-L'allier, Montigny-Lengrain, Mont-Notre-Dame, Montreuil-aux-Lions, Mont-St-Jean, Mont-St-Père, Morsain, Moulins, Moussy-Verneuil, Muret-et-Crouettes, Nampcelles-la-Cour, Nanteuil-sous-Muret, Nanteuil-la-Fosse, Nanteuil-Notre-Dame, Neufieux, Neuilly-St-Front, Neuville-sur-Ailette, Neuville-sur-Margival, Nogentel, Nogent-L'Artaud, Noroy-sur-Ourcq, Novion-le-Vineux, Novron-Vingré, Noyant-et-Aconin, Oeuilly, Ognés, Oigny-en-Valois, Orgeval, Osly-Courtill, Ostel, Oulches-la-Vallée-Foulon, Oulchy-la-Ville, Oulchy-le-Château, Paars, Paissy, Pancy-Courtecon, Parcy-Tigny, Parfondru, Pargnan, Pargny-Filain, Pargny-la-Dhuys, Pasly, Passy-en-Valois, Passy-sur-Marne, Pavant, Pernant, Pierremande, Petit-Verly, Pierrepont, Pinon, Ploisy, Ployart-et-Vaurseine, Pommiers, Pont-Arcy, Pontavert, Pont-St-Mard, Prémontré, Presles-et-Boves, Presles-et-Thierry, Priez, Puiseux-en-Retz, Quincy-Basse, Quincy-sous-le-Mont, Ressons-le-Long, Rethueil, Reuilly-Sauvigny, Rocourt-Saint-Martin, Rogécourt, Roucy, Royaucourt-et-Chailvet, Rozet-Saint-Albin, Rozières-sur-Crise, Saconin-et-Breuil, Saint-Agnan, Saint-Aubin, Saint-Bandry, Saint-Christophe-à-Berry, Sainte-Croix, Saint-Erme-Outre-et-Ramecourt, Saint-Eugène, Saint-Gengoulph, Saint-Gobain, Saint-Mard, Saint-Michel, Saint-Nicolas-aux-Bois, Saint-Paul-aux-Bois, Saint-Pierre-Aigle, Saint-Rémy-Blanzy, Saint-Thibaut, Saint-Thomas, Samoussy, Sancy-les-Cheminots, Saponay, Seboncourt, Selens, Septmonts, Septvaux, Serches, Sergy, Seringes-et-Nesles, Sermoise, Servais, Silly-la-Poterie, Sinceny, Sissonne, Soissons, Sommelans, Sorbais, Soucy, Soupir, Suzy, Tailfontaine, Tannière, Tartiers, Temy-Sorny, Torcy-en-Valois, Trélou-sur-Marne, Troesnes, Trosly-Loire, Trucy, Tupigny, Ugny-le-Gay, Urcel, Vailly-sur-Aisne, Vassens, Vasseny, Vassogne, Vaucelles-et-Beffecourt, Vaudesson, Vauxaillon, Vauxbuin, Vauxcéré, Vauxrezis, Vauxtin, Vendresse-Beaulne, Venizel, Verdilly, Verneuil-sous-Coucy, Versigny, Veslud, Veully-la-Poterie, Vézaponin, Vézilly, Vichel-Nanteuil, Viels-Maisons, Vierzy, Villemontoire, Villeneuve-Saint-Germain, Villeneuve-sur-Fère, Villequier-Aumont, Villers-Cotterêts, Villers-en-Prayères, Villers-Hélon, Villers-sur-Fère, Villiers-St-Denis, Vivrières, Vorges, Vregny, Vuillery, Watigny et Wissignicourt

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Étourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de l'ALLIER (03)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département des ALPES DE HAUTE-PROVENCE (04)

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Geai des chênes : Ensemble du département

Département des Hautes-Alpes (05)

Fouine : Ensemble du département

Renard:Ensemble du département sauf les communes du Monétier-les-bains, de La Grave et de Villar-d'Arène

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde:Cantons de : Aspres/Buëch, Barillonnette, la Bâtie-Neuve, Chorges, Gap, Gap-Campagne, Laragne, Orpierre, Ribiers, Rosans, Savines, Serres, Tallard et Veynes

Geai des chênes:Cantons de : Aspres/Buëch, Barillonnette, la Bâtie-Neuve, Chorges, Gap, Gap-Campagne, Laragne, Orpierre, Ribiers, Rosans, Savines, Serres, Tallard et Veynes

Département des ALPES MARITIMES (06)

Renard : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : communes : Aiglon, Antibes, Aspremont, Auribeau-sur-Siagne, Le Bar-sur-Loup, Beaulieu-sur-Mer, Bendejun, Berre-les-Alpes, Biot, Blauzasc, La Bollène-Vésubie, Bonson, Bouyon, Breil-sur-Roya, Le Broc, Cabris, Cagnes-sur-Mer, Cannes, Le Cannet, Cantaron, Carros, Castagniers, Castellar, Castillon, Châteauneuf-Villevieille, Châteauneuf-de-Grasse, Clans, Coaraze, La Colle-sur-Loup, Colomars, Conségudes, Contes, Cuébris, Drap, Duranus, L'Escarène, Eze, Falicon, Les Ferres, Fontan, Gattières, La Gaude, Gilette, Gorbio, Gourdon, Grasse, Lantosque, Levens, Lucéram, Malaussène, Mandelieu-la-Napoule, Massoins, Menton, Mouans-Sartoux, Mougins, Nice, Opio, Pégomas, Peille, Peillon, Peymeinade, Pierrefeu, Revest-les-Roches, Roquebillière, Roquefort-les-Pins, Roquestéron, Roquestéron-Grasse, La Roquette-sur-Siagne, La Roquette-sur-Var, Le Rouret, Saint-André, Saint-Blaise, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Jannet, Saint-Laurent-du-Var, Saint-Martin-du-Var, Saint-Paul, Sainte-Agnès, Saorge, Sigale, Sospel, Spéracèdes, Le Tignet, Toudon, Touet-Escarène, La Tour-sur-Tinée, Tourette-du-Château, Tourette-Levens, Tourette-sur-Loup, Tournefort, La Trinité, La Turbie, Utelle, Valbonne, Vallauris, Vence, Villars-sur-Var, Villefranche-sur-Mer, Villeneuve-Loubet.

Département de l'ARDECHE (07)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Communes :Alboussiere, Andance, Ardoix, Arras-Sur-Rhone, Aubignas Baix, Beauchastel, Boffres, Bogy Boucieu-Le-Roi, Bozas, Brossainc, Champagne, Champis, Charmes-Sur-Rhone, Charnas, Chateaubourg, Cheminas, Colombier-Le-Cardinal, Colombier-Le-Jeune, Colombier-Le-Vieux, Cornas, Cruas, Davezieux, Eclassan, Etables, Felines, Gilhac-Et-Bruzac, Gilhoc-Sur-Ormeze, Glun, Guilhaud-Granges, Voulte-Sur-Rhone, Le Pouzin, Le Teil, Lemps, Limony, Mauves, Meyse, Ozon, Peaugres, Peyraud, Plats, Preaux Quintenas, Rochemaure, Rompon, Sarras, Savas, Serrieres, Secheras, Soyons, La St-Barthelemy-Le-Plain, St-Clair, St-Cyr, St-Desirat, St-Etienne-De-Valoux, St-Felicien, St-Georges-Les-Bains, St-Jacques-D'Atticieux, St-Jean-De-Muzols, St-Jeure-D'ay, St-Julien-En-St-Alban, St-Lager-Bressac, St-Laurent-Du-Pape, St-Martin-Sur-Lavezon, St-Peray, St-Romain-D'ay, St-Romain-De-Lerps, St-Sylvestre, St-Symphorien-Sous-Chomerac, St-Victor, Talencieux, Thorrenc, Touloud, Tournon-Sur-Rhone, Vanosc, Vaudevaut, Vernosc-Les-Annonay, Villevoacance, Vinzieux Vion

Corneille noire:Ensemble du département

Pie bavarde:Ensemble du département

Département des ARDENNES (08)

Fouine:Ensemble du département

Renard:Ensemble du département

Corbeau freux :Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département de l'ARIEGE (09)

Fouine : Ensemble du département

Martre : Ensemble du département

Renard :Ensemble du département

Corneille noire:Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département de l'AUBE (10)

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau : Tout le département

Département de l'AUDE (11)

Renard :Ensemble du département sauf les communes de Belcaire, Belfort/Rébenty, Belvis, Coudons, Espezel, Roquefeuil

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de l'AVEYRON (12)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corneille noire:Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département des BOUCHES DU RHONE (13)

Renard:Ensemble du département

Corneille noire :Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département du CALVADOS (14)

Fouine : Ensemble du département

Martre : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département du CANTAL (15)

Renard : Ensemble du département

Département de la CHARENTE (16)

Renard : Ensemble du département
Corbeau freux : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département
Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la CHARENTE-MARITIME (17)

Renard : Ensemble du département sauf la commune d'Ile-d'Aix
Corbeau freux : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département
Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du CHER (18)

Fouine : Ensemble du département
Martre : Ensemble du département
Renard : Ensemble du département
Corbeau freux : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Etourneau sansonnet : les communes de Bannay, Bué, Crézancy, Menetou-Ratel, Ménétréol, Montigny, St-Satur, Ste-Gemme, Sancerre, Sury-en-vaux, Thauvenay, Veaugues, Verdigny et Vinon, Menetou-Salon, Aubinges, Morogues, Parassy, Pigny, Quantilly, Saint-Céols, Soulangis, Vignoux-sous-les-Aix et Humbligny, Quincy et Brinay, Lazenay, Chery, Lury-sur Arnon, Cerbois et Preuilley, Châteaumeillant, St-Maur et Vesdun

Département de la CORREZE (19)

Renard : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département
Etourneau sansonnet:Ensemble du département

Département de la COTE D'OR (21)

Renard : Ensemble du département
Corbeau freux : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Communes : Agey, Mâlain, Vernot , Arc sur Tille, Marandeuil, Vielverge, Arceau, Marcilly sur Tille, Villaines les Prévôtes, Athée, Marliens, Villecomte, Athie, Marsannay le Bois, Villers les Pots, Auxonne, Maxilly sur Saône, Villers Patras, Barbirey sur Ouche, Mesmont, Villers Rotin, Beire le Fort, Montigny Montfort, Viserny, Belleneuve, Montigny, Mornay, Villeneuve sur Vingeanne, Vix, Billey, Montliot et Courcelles, Vonges, Binges, Montmançon, Bouix, Nogent les Montbard, Bresse sur Tille, Noiron sur Seine, Cérilly, Obtrée, Cessey sur Tille, Perrigny sur l'Ognon, Chaignay Pluvault, Chambeire, Poncey les Athée, Champ d'Oiseau, Pontailler sur Saône, Charrey sur Seine, Pothière, Châtillon sur Seine, Pouilly sur Vingeanne, Cheuge, Pralon, CléryRemilly en Montagne, Courcelles les Montbard, Remilly sur Tille, Crépand, Renève, Diénay, Rouvres en Plaine, Drambon, Saint Germain les Senailly, Epagny, Saint Jean de Boeuf, Etrochey, Saint Léger Trieu,Fauverney, Saint Maurice sur Vingeanne, Flammerans, Saint Sauveur, Fontaine Française, Saint Seine sur Vingeanne, Gémeaux, Saint Victor sur Ouche, Genlis, Sainte Colombe sur Seine, Gissey sur Ouche, Sainte Marie sur Ouche, Gommeville, Saulx le Duc,

Grenand les Somberton, Savigny le Sec, Heuilley sur Saône, Savigny sous Mâlain, Is sur Tille, Senailly, Izier, Soissons sur Nacey, Jancigny Somberton, Labergement, Foigney, Talmay, Labergement les Auxonne Tarsul, La Bussière sur Ouche, Tart le Bas, Lamarche sur Saône, Tart le Haut, Longeault, Tillenay, Magny sur Tille, Varanges

Département des COTES D'ARMOR (22)

Fouine : Ensemble du département
Renard : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département

Département de la CREUSE (23)

Renard:Ensemble du département
Corneille noire:Ensemble du département

Département de la DORDOGNE (24)

Fouine : Ensemble du département
Martre : Ensemble du département
Renard : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département
Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du DOUBS (25)

Renard : Ensemble du département
Corbeau freux : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département

Département de la DROME (26)

Fouine : Ensemble du département
Renard : Ensemble du département
Corbeau freux : Communes des cantons de Saint-Vallier, Le Grand Serre, Romans, Saint-Donat, Tain, Bourg les Valence, Bourg de Péage, Valence, Chabreuil, Portes les Valence, Loriol, Crest, Marsanne, Montelimar, Dieulefit, Pierrelatte, Grignan, Saint-Paul Trois Châteaux, Saint-Jean en Royans et communes de Saint-Nazaire en Royans, La Motte -Fanjans et Saint-Thomas en Royans
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : les cantons de Saint-Vallier, Le Grand Serre, Romans, Saint-Donat, Tain, Bourg les Valence, Bourg de Péage, Saint-Jean en Royans, Valence, Chabeuil, Portes les Valence, Loriol, Crest, Marsanne, Bourdeaux, Montelimar, Dieulefit, Pierrelatte, Grignan, Saint-Paul Trois Châteaux et Nyons

Département de l'EURE (27)

Fouine : Ensemble du département
Renard : Ensemble du département
Corbeau freux : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département
Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de l'EURE-et-LOIR (28)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Département du FINISTERE (29)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département du GARD (30)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département sauf sur une distance de 400 mètres de part et d'autre de l'axe des digues de protection contre les crues sur les communes de Aigues-Mortes, Aigues-Vives, Aimargues, Beaucaire, Beauvoisin, Bellegarde, Fourques, Gallargues le Montueux, Jonquières Saint Vincent, le Cailar, Le Grau du Roi, Mus, Saint Gilles, Saint Laurent d'Aigouze, Vauvert, Vergèze, Vestric et Candiac

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du HAUTE-GARONNE (31)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du GERS (32)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la GIRONDE (33)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de l'HERAULT (34)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de l'ILLE-ET-VILAINE (35)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de l'INDRE (36)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Arrondissements de Châteauroux et Issoudun

Corneille noire : Ensemble du département

Département de l'INDRE-et-LOIRE (37)

Fouine : Ensemble du département

Martre : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de l'ISERE (38)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du JURA (39)

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Département des LANDES (40)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du LOIR-ET-CHER (41)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la LOIRE (42)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : arrondissements de Roanne et de Saint-Etienne

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la HAUTE-LOIRE (43)

Martre : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département de la LOIRE-ATLANTIQUE (44)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du LOIRET (45)

Fouine:Ensemble du département

Martre : Ensemble du département

Renard:Ensemble du département

Corbeau freux:Ensemble du département

Corneille noire:Ensemble du département

Pie bavarde:Ensemble du département

Etourneau sansonnet:Ensemble du département

Département du LOT (46)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corneille noire:Ensemble du département

Pie bavarde:Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du LOT-et-GARONNE (47)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la LOZERE (48)

Martre : ensemble du département

Renard:Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département du MAINE-et-LOIRE (49)

Fouine : Ensemble du département

Martre : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux :Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la MANCHE (50)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux :Ensemble du département

Corneille noire:Ensemble du département

Pie bavarde:Ensemble du département

Département de la MARNE (51)

Fouine : Ensemble du département

Martre : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux:Ensemble du département

Corneille noire:Ensemble du département

Pie bavarde:Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la HAUTE-MARNE (52)

Renard :Ensemble du département

Corbeau freux :Ensemble du département

Corneille noire :Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la MAYENNE (53)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Département de la MEURTHE et MOSELLE (54)

Fouine : Ensemble du département

Renard :Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Département de la MEUSE (55)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire:Ensemble du département

Département du MORBIHAN (56)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département de la MOSELLE (57)

Fouine : Ensemble du département

Martre : communes de Ajoncourt, Amélecourt, Augny, Aulnois-sur-Seille, Béchy, Berg-sur-Moselle, Bertrange, Boulay-Moselle, Buding, Chambrey, Charleville-sous-Bois, Château-Bréhaïn, Coume, Craincourt, Denting, Donjeux, Faulquemont, Folkling, Gros-Réderching, Grostenquin, Hauconcourt, Hinckange, Illange, Kuntzig, Laquenexy, Lesse, Longeville-lès-Saint-Avold, Lubécourt, Malling, Marsilly, Momerstroff, Niedervisse, Peltre, Pontoy, Rahling, Rémillly, Solgne, Terville, Thionville, Tritteling, Valmont, Vannecourt et Xouaxange.

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département de la NIEVRE (58)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département sauf communes infestées de campagnols

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du NORD (59)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département de l'OISE (60)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de l'ORNE (61)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département du PAS-de- CALAIS (62)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département du PUY-de-DOME (63)

Fouine : Ensemble du département

Martre : Ensemble du département

Renard : Tout le département sauf les cantons de Herment, Bourg-Lastic, Tauves, Besse ainsi que les communes de Heume l'Eglise, Perpezat, Laqueuille, Murat le Quaire, la Bourboule, le Mont Dore

Corbeau freux : Les cantons d'Aigueperse, Aubière, Billom, Champeix, Chateldon, Clermont-Ferrand, Combronde, Cournon d'Auvergne, Ennezat, Gerzat, Issoire, Lezoux, Maringues, Menat, Montaigut, Pionsat, Pont du Château, Randan, Riom, St Germain Lembron, St Gervais d'Auvergne, Thiers, Vertaizon, Veyre Monton, Vic le Comte

Corneille noire : Tout le département sauf les cantons de Manzat, Pontgibaud, Herment, Tauves, La Tour d'Auvergne, Ardes/Couze, St Germain l'Herm

Département des PYRENEES-ATLANTIQUES (64)

Fouine : Ensemble du département

Martre : Ensemble du département sauf les cantons de : Bayonne-Est, Bayonne-Nord, Bayonne-Ouest, Biarritz-Est, Biarritz-Ouest, Bidache, Garlin, La Bastide-Clairence, Lembeye, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Pierre-d'Irube, Anglet-Nord, Anglet-Sud, Hendaye et Ustaritz

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département des HAUTES-PYRENEES (65)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département des PYRENEES-ORIENTALES (66)

Martre : En zone de montagne

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du BAS-RHIN (67)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du HAUT-RHIN (68)

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Communes : Algolsheim, Andolsheim, Appenwihr, Aitenschwiller, Baldersheim, Bantzenheim, Bartenheim, Battenheim, Beblenheim, Bennwihr, Bergheim, Bergholtz, Bergholtz-Zell, Berrwiller, Biesheim, Biltzheim, Bischwihr, Bollwiller, Bretten, Brumstatt, Burnhaupt-le-Bas, Carspach, Cernay, Colmar, Dessenheim, Didenheim, Dietwiller, Durrenentzen, Ensisheim, Eschentzwiller Falkwiller, Feldkirch, Fortschwihr, Gildwiller, Gueborschwihr, Guemar, Gundolsheim, Habsheim, Hartmannswiller, Hattstatt, Heiteren, Hesingue, Hettenschlag, Hirtzfelden, Hochstatt, Holtzwihr, Hombourg, Horbourg-Wihr, Houssen, Hunawir, Huningue, Illfurth, Ingersheim, Issenheim, Jepsheim, Jungholtz, Kembs, Kientzheim, Kunheim, Landser, Lejmbach, Logelhetm, Luemswiller, Merxheim, Meyenheim, Mürschwiler-le-Bas, Munchouse, Muntzenheim, Mumwiller, Niederentzen, Niederhergheim, Niedermorschwihr, Niffer, Oberentzen, Oberhergheim, Obermorschwiller, Obersaasheim, Orschwihr, Osembach, Ostheim, Ottmarsheim, Petit-Landau, Pfaffenheem, Pulversheim, Raedercheim, Reguisheim, Ribeauville, Riedwihr, Rimbach-Zell, Rixheim, Roseneau Reiningue, Rouffach, Ruelisheim, Saint-Bernard, Sainte-Croix-en-Plaine, Saint-Louis, Schlierbach, Soppe-le-Bas, Soultz, Soultzmatz, Staffelfelden, Sundhoffen, Thann, Turckheim, Ungersheim, Urschenheim, Village-Neuf, Voegtlinshoffen, Vogelgrun, Volgelsheim, Weckolsheim, Westhalten, Wickerschihr, Widensolen, Wittelsheim, Wuenheim, Wolfgantzen, Wuenhetm, Zellenberg

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du RHONE (69)

Fouine : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux :

Cantons de : Ecully, Neuville sur Saône, Saint Symphorien sur Coise, Limonest, Irigny, Givors, Condrieu, Saint Genis Laval, Anse, Saint Laurent de Chamousset, Tarare, Vaugneray, Mornant, L'Arbresle, Belleville, Rillieux la Pape, Caluire et Cuire, Tassin la Demi-lune, Vaulx en Velin, Villeurbanne, Décines, Meyzieu, Bron, Saint Priest, Sainte Foy les Lyon, Saint Symphorien d'Ozon, Vénissieux, Saint Fons, Oullins,

Communes de : Arnas, Gleizé, Limas, Villefranche sur saône, Lacenas, Cogny

Corneille noire:

Cantons de : Ecully, Neuville sur Saône, Saint Symphorien sur Coise, Limonest, Irigny, Givors, Condrieu, Saint Genis Laval, Anse, Saint Laurent de Chamousset, Tarare, Vaugneray, Mornant, L'Arbresle, Belleville, Rillieux la Pape, Caluire et Cuire, Tassin la Demi-lune, Vaulx en Velin, Villeurbanne, Décines, Meyzieu, Bron, Saint Priest, Sainte Foy les Lyon, Saint Symphorien d'Ozon, Vénissieux, Saint Fons, Oullins,

Communes de : Arnas, Gleizé, Limas, Villefranche sur saône, Lacenas, Cogny

Pie bavarde:Cantons de : Ecully, Neuville sur Saône, Saint Symphorien sur Coise, Limonest, Irigny, Givors, Condrieu, Saint Genis Laval, Anse, Saint Laurent de Chamousset, Tarare, Vaugneray, Mornant, L'Arbresle, Belleville, Rillieux la Pape, Caluire et Cuire, Tassin la Demi-lune, Vaulx en Velin, Villeurbanne, Décines, Meyzieu, Bron, Saint Priest, Sainte Foy les Lyon, Saint Symphorien d'Ozon, Vénissieux, Saint Fons, Oullins,

Communes de : Arnas, Gleizé, Limas, Villefranche sur saône, Lacenas, Cogny

Etourneau sansonnet:Ensemble du département

Département de la HAUTE-SAONE (70)

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire:Ensemble du département

Département de la SAONE-et-LOIRE(71)

Fouine: Ensemble du département

Martre : Ensemble du département

Renard : Ensemble du département, sauf sur les communes, de : Amanzé, Anglure-sous-Dun, Anzy-le-Duc, Artaix, Ballore, Baron, Baudemont, Baugy, Bois-Sainte-Marie, Bourg-le-Comte, Briant, Céron, Chambilly, Champlecqy, Changy, Charolles, Chassigny-sous-Dun, Châteauneuf, Chatenay, Chauffailles, Chenay-le-Châtel, Colombier-en-Brionnais, Coublanc, Curbigny, Digoin, Dyo, Fleury-la-Montagne, Germolles-sur-Grosne, Gibles, Grandvaux, Hautefond, Iguerande, La-Chapelle-sous-Dun, La Clayette, L'Hôpital-le-Mercier, Ligny-en-Brionnais, Lugny-les-Charolles, Mailly, Marcigny, Marcilly-la-Gueurce, Matour, Melay, Montceaux-l'Etoile, Montmelard, Mussy-sous-Dun, Nochize, Oudry, Ouroux-sous-le-Bois-Sainte-Marie, Oyé, Ozolles, Palinges, Paray-le-Monial, Poisson, Prizy, Saint-Aubin-en-Charollais, Saint-Bonnet-de-Cray, Saint-Christophe-en-Brionnais, Saint-Didier-en-Brionnais, Saint-Edmond, Saint-Germain-en-Brionnais, Saint-Igny-de-Roche, Saint-Julien-de-Civry, Saint-Julien-de-Jonzy, Saint-Laurent-en-Brionnais, Saint-Léger-les-Paray, Saint-Martin-de-Lixy, Saint-Martin-du-Lac, Saint-Maurice-les-Châteauneuf, Saint-Pierre-le-Vieux, Saint-Racho, Saint-Symphorien-des-Bois, Saint-Vincent-Bragny, Saint-Yan, Sainte-Foy, Sarry, Semur-en-Brionnais, Tancon, Tramayes, Trivy, Varennes, Varenne-L'Arconce, Varenne-Saint-Germain, Varennes-sous-Dun, Vauban, Vaudebarrier, Vendennes-les-Charolles, Vérosvres, Versaugues, Vindecy, Viry, Vitry-en-Charollais, Volesvres.

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la SARTHE (72)

Fouine:Ensemble du département

Renard:Ensemble du département

Corbeau freux:Ensemble du département

Corneille noire:Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la SAVOIE (73)

Renard:Ensemble du département sauf communes de :

Pralognan la Vanoise, Lescheraines, Bellecombe en Bauges, St Alban de Montbel, La Bridoire, Novalaise, Gerbaix, Cléry, Ecole, Ste Reine, Aillon le Jeune, Aillon le Vieux, Hauteluce.

Corneille noire:Ensemble du département

Département de la HAUTE-SAVOIE (74)

Renard:Ensemble du département

Corneille noire:Ensemble du département

Département de la SEINE-MARITIME (76)

Fouine:Ensemble du département
Renard:Ensemble du département
Corbeau freux:Ensemble du département
Corneille noire:Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département
Etourneau sansonnet:Ensemble du département

Département de la SEINE-ET-MARNE (77)

Fouine:Ensemble du département
Renard:Ensemble du département
Corbeau freux :Ensemble du département
Corneille noire:Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département

Département des YVELINES (78)

Renard : Ensemble du département
Corbeau freux : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département

Département des DEUX-SEVRES (79)

Fouine : Ensemble du département
Renard : Ensemble du département
Corbeau freux :Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département
Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la SOMME (80)

Fouine : Ensemble du département
Renard : Ensemble du département
Corbeau freux : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département

Département du TARN (81)

Fouine : Ensemble du département
Renard : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département

Département du TARN-et-GARONNE (82)

Fouine : Ensemble du département
Renard : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département
Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du VAR (83)

Renard : Ensemble du département

Corneille noire : Canton de Rians sur les communes d'Artigues, Esparron des Pallieres, Ginasservis, Rians, Saint-Julien le Montegnier, Saint-Martin des Pallieres, la Verdière, Vinon sur Verdon

Geai des chênes : Ensemble du département
Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du VAUCLUSE (84)

Fouine : Ensemble du département
Renard : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département

Département de la VENDEE (85)

Fouine : Ensemble du département sauf l'Ile d'Yeu
Renard : Ensemble du département sauf l'Ile d'Yeu
Corbeau freux : Ensemble du département
Corneille noire: Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département
Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la VIENNE (86)

Renard : Ensemble du département
Corbeau freux : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département de la HAUTE-VIENNE (87)

Renard : Ensemble du département
Corneille noire : Ensemble du département
Pie bavarde : Ensemble du département

Département des VOSGES (88)

Renard : Ensemble du département
Corbeau freux : Ensemble du département. Dans les communes ci-dessous le classement ne vaut que dans les zones urbanisées : Arrentès- de- Corcieux., Ban-de-Laveline, Ban-sur-Meurthe-Clefev, Barbey- Seroux, Basse-sur-le-Rupt, Belval, Bussang, Champdray, Châtas, Cleurie, Cornimont, Ferdrupt, Fraize, Fresse-sur- Moselle, Gemaingoutte, Gérardmer, Gerbamont, Gerbépal, Girmont-Val-d'Ajol, Grandrupt, Granges-sur-Vologne, La Bresse, La Croix-aux-Mines, La Grande-Fosse, Le Ménil, LeThiltot, Le Tholy, Le Valtin, Le Vermont, Liézey, Lubine, Lusse, Moussey, Plainfaing, Ramonchamp, Rehaupal, Rochesson, Rupt-sur-Moselle, Saint- Etienne- lès- Remiremont, Saint-Maurice-sur-Moselle, Saint-Stail, Sapois, Saulxures-sur-Moselotte, Tendon, Thiéfosse, Vagnev, Vecoux, Ventron, Vexaincourt, Wisembach, Xonrupt- Longemer

Corneille noire : Ensemble du département. Dans les communes ci-dessous le classement ne vaut que dans les zones urbanisées : Arrentès- de- Corcieux., Ban-de-Laveline, Ban-sur-Meurthe-Clefev, Barbey- Seroux, Basse-sur-le-Rupt, Belval, Bussang, Champdray, Châtas, Cleurie, Cornimont, Ferdrupt, Fraize, Fresse-sur- Moselle, Gemaingoutte, Gérardmer, Gerbamont, Gerbépal, Girmont-Val-d'Ajol, Grandrupt, Granges-sur-Vologne, La Bresse, La Croix-aux-Mines, La Grande-Fosse, Le Ménil, LeThiltot, Le Tholy, Le Valtin, Le Vermont, Liézey, Lubine, Lusse, Moussey, Plainfaing, Ramonchamp, Rehaupal, Rochesson, Rupt-sur-

Moselle, Saint- Etienne- lès- Remiremont, Saint-Maurice-sur-Moselle, Saint-Stail, Sapois, Saulxures-sur-Moselotte, Tendon, Thiéfosse, Vagney, Vecoux, Ventron, Vexaincourt, Wisembach, Xonrupt- Longemer

Département de l'YONNE (89)

Fouine:Aigremont, Ancy-le-Franc, Ancy-le-Libre, Argentenay, Argenteuil-sur-Armancon, Armeau, Augy, Bazarnes, Beru, Bessy-sur-Cure, Blannay, Brannay, Brion, Chablis, Chambeugle, Champigny-sur-yonne, Chêne-Arnoult, Chevannes, Chichee, Compigny, Coulangeron, Coulours, Courgis, Courlon-sur-Yonne, Courtoin, Cudot, Cuy, Diges, Dollot, Escamps, Evry, Fleury la Vallée, Fontenoy, Fontenouilles, Gisy les Nobles, Gland, Gy l'Evêque, Joux la Ville, Jussy, La Chapelle sur Oreuse, Laroche-ST-Cydroine, les Bordes, les Sièges, Lichères-sur-Yonne, Looze, Malicorne, Marchais Beton, Massangis, Merry Sec, Michery, Migennes, Molay, Molosmes, Moneteau, Ouanne, Passy, Plessis Saint Jean, Poilly-sur-Tholon, Pont sur Yonne, Pourrain, Prehy, Quenne, Ravières, Sermizelles, Serrigny, Soucy, Saint-Denis-les-Sens, Saint-Georges-sur-Baulche, Saint-More, Sainte Vertu, Sacy, Saints, Sergines, Tanlay, Thory, Vallan, Vaudeurs, Villefargeau, Venizy, Vermenton, Veron, Villefranche-ST-Phal, Villeneuve sur Yonne, Villevalier, Vinneuf, Viviers, Voutenay-sur-Cure

Martre : : Aigremont, Ancy-le-Franc, Ancy-le-Libre, Argentenay, Argenteuil-sur-Armancon, Armeau, Augy, Bazarnes, Beru, Bessy-sur-Cure, Blannay, Brannay, Brion, Chablis, Chambeugle, Champigny-sur-yonne, Chêne-Arnoult, Chevannes, Chichee, Compigny, Coulangeron, Coulours, Courgis, Courlon-sur-Yonne, Courtoin, Cudot, Cuy, Diges, Dollot, Escamps, Evry, Fleury la Vallée, Fontenoy, Fontenouilles, Gisy les Nobles, Gland, Gy l'Evêque, Joux la Ville, Jussy, La Chapelle sur Oreuse, Laroche-ST-Cydroine, les Bordes, les Sièges, Lichères-sur-Yonne, Looze, Malicorne, Marchais Beton, Massangis, Merry Sec, Michery, Migennes, Molay, Molosmes, Moneteau, Ouanne, Passy, Plessis Saint Jean, Poilly-sur-Tholon, Pont sur Yonne, Pourrain, Prehy, Quenne, Ravières, Sermizelles, Serrigny, Soucy, Saint-Denis-les-Sens, Saint-Georges-sur-Baulche, Saint-More, Sainte Vertu, Sacy, Saints, Sergines, Tanlay, Thory, Vallan, Vaudeurs, Villefargeau, Venizy, Vermenton, Veron, Villefranche-ST-Phal, Villeneuve sur Yonne, Villevalier, Vinneuf, Viviers, Voutenay-sur-Cure

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Etourneau sansonnet : Ensemble du département

Département du TERRITOIRE-de-BELFORT (90)

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire:Ensemble du département

Pie bavarde : Communes de : Charmois, Froidefontaine, Brebotte, Petit-Croix, Bourogne, Bretagne, Montreux- Château, Autrechêne, Novillard, Cunelières et Fontenelle

Département de l'ESSONNE (91)

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département

Département des Hauts de Seine

Renard : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble des départements

Département de la Seine Saint Denis

Renard : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble des départements

Département du Val de Marne

Renard : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble des départements

Département du VAL d'OISE (95)

Renard : Ensemble du département

Corbeau freux : Ensemble du département

Corneille noire : Ensemble du département

Pie bavarde : Ensemble du département